01 /01 /2019



Il ne suffit pas de signer des accords pour en faire une vitrine

Si cela plait à la direction Cela ne plait pas aux salariés

attention à ne pas faire exploser



«la cocotte-minute »

Cfdt servair 1/cfdt servair sa/CFDT Groupe Air France-SPASAF - Le Dôme - Bât 6 – 5e ét.
6 rue de La Haye – BP 10908 Tremblay-en-France – 95731 ROISSY CDG Cédex
Tel : 01 41 56 04 83 Fax : 01 41 56 04 98 E-mail : filialessn2@orange.fr



GEPEC/ Egalité Femmes/Hommes/Grille des Salaires

Une Politique d'ECHEC

Accord GEPEC

La gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) est une gestion anticipative et préventive des ressources humaines, en fonction des contraintes de l'environnement et des choix stratégiques de l'entreprise et non pas une simple carthographie incomplète comme à SERVAIR.

-une gestion anticipative et préventive des ressources humaines, visant à détecter et à résoudre en amont des questions relatives à l'évolution des métiers, des emplois et des compétences.Un outil de gestion impliquant les responsables opérationnels et l'encadrement de proximité, et outil de dialogue social avec les représentants du personnel,

Cette Gepec ne peut être l'antichambre ni l'antidote de la Direction

Elle qui ne respecte pas la prospective de groupe qui est la seule légale :

Devant tout ce qui concerne l'emplois qui n'est pas respecté des entretiens annuels et encore moins sur les entretiens d'évaluation issus de la GEPEC

Des actes pas Des paroles !!!!!!!!!!!!!

Egalite Professionnelle

Femmes hommes

Que du vent !!!!!!

Cfdt servair 1/cfdt servair sa/CFDT Groupe Air France-SPASAF - Le Dôme - Bât 6 – 5e ét.
6 rue de La Haye – BP 10908 Tremblay-en-France – 95731 ROISSY CDG Cédex
Tel : 01 41 56 04 83 Fax : 01 41 56 04 98 E-mail : filialessn2@orange.fr

Ecarts salariaux grandissants parce que pas traités au niveau local ou pire par du « copinage ciblé » sans transparence et au niveau central les affectations de réduction des écarts sont arbitraires !!!!

Mais au fait que disent les relevés de décision et positionnements des uns et des autres jamais donnés dans les réunions quel que soit le sujet des réunions, belle preuve de l'ancienne méthode de Déloyauté mais qui continue!!!!

Ceux qui étaient aux côtés de la direction pour faire des attestations contre la CFDT sont aujourd'hui eux même piégés par cette stratégie malsaine :

-Reconnaitre ses erreurs et changer de cap est une preuve de responsabilités vis-à-vis des salariés l' inverse Non !!!!!

Grille de classification

= Constat d'échec

Toutes les petites ou grosses augmentations passées sous silence minent cette grille

Depuis plus de 15 ans cette grille est morte et mettre des rustines sur une jambe de bois vous empêcheront de marcher !!!!!

les écarts de salaire ne font qu'augmenter et sont persistants.

La Direction doit arrêter le rafistolage et traiter la forme alors que les problêmes sont de fond !!!!!!!!!!!!!!!

Mutuelle

Cfdt servair 1/cfdt servair sa/CFDT Groupe Air France-SPASAF - Le Dôme - Bât 6 – 5e ét.
6 rue de La Haye – BP 10908 Tremblay-en-France – 95731 ROISSY CDG Cédex
Tel : 01 41 56 04 83 Fax : 01 41 56 04 98 E-mail : filialessn2@orange.fr

Les batailles d'enjeux dépassent la réalité d'une mutuelle telle que l'a voulu le législateur *



Cette Mutuelle aurait dû être responsable

Une mutuelle responsable répond d'abord à un enjeu :

Celui de solidarité entre catégories socio professionnelles , et une transparence des appels d'offres refusés en son temps :

La réalité d' hier est celle d'aujourd'hui !!!!

Devant le surcroît de travail des salariés des Ressources Humaines gérants la mutuelle, les arrêts maladie et la prévoyance au quotidien :

- sans remplacement des titulaires

- en diminuant les effectifs et en remplaçant les titulaires par des contrats aidés et précaires et les nombreuses remontées de retards pour les salariés : La CFDT a donc demandé la mise en place d'un régime de subrogation (l'entreprise verse le salaire et récupère ensuite les IJSS auprès de la CPAM). La direction s'y refuse contrairement à ce qu'elle accorde à la catégorie Cadres ! L'équité, toujours l'équité !!!!!!

Vote du CCE sur la Mutuelle MALAKOFF MEDERIC

UNSA (3 Contre)-CGC(2 Pour)- CGT(Ne participe pas au vote) FO(Pas d'élus)-SLICA(Absent) CAT(ABSTENTION* Assimilé votre contre).

Le résultat de cette consultation est de 3 contre et 1 abstention (*assimilé votre contre) ce projet ne pouvait nullement passer et pourtant !!!!!!!!!!!!!!

Cfdt servair 1/cfdt servair sa/CFDT Groupe Air France-SPASAF - Le Dôme - Bât 6 – 5e ét.
6 rue de La Haye – BP 10908 Tremblay-en-France – 95731 ROISSY CDG Cédex
Tel : 01 41 56 04 83 Fax : 01 41 56 04 98 E-mail : filialessn2@orange.fr

Encore une posture de la Direction qui passe en force malgres le Rejet de ce projet





Pour rappel : L'accord de Substitution de l'été 2017 et sa convention inter-CE a été adoptée par le CCE c'est à dire :

- billets d'avions à des tarifs moins avantageux, non comparables à ceux des billets avec réservation (N1) dans le système actuel. L'accord précise que le nouveau dispositif qui remplace les facilités qui était accordé par Air France et prendra effet au ler janvier 2020 : comme l'ont dit et ecrit certaines Organisations Syndicales **C'est donc bien une perte d'avantage**.

(voir tract GPdu 21/02/2017 sur notre site (www.cfdt servair.fr) RESULTAT L'ancien système AF **permettait à défaut d'être p**arfait et

d'avoir été tailladé par pans entiers chez servair et ses filiales par des suppressions d' avantages d' un protocole de 2004 voulu par la CFDT en comité de Groupe qui est passé de 30 pages à 8 pages petit à petit ancienneté cdd, cdi etc !!!! .

Cfdt servair 1/cfdt servair sa/CFDT Groupe Air France-SPASAF - Le Dôme - Bât 6 – 5e ét.
6 rue de La Haye – BP 10908 Tremblay-en-France – 95731 ROISSY CDG Cédex
Tel : 01 41 56 04 83 Fax : 01 41 56 04 98 E-mail : filialessn2@orange.fr

Alors que dans le contrat commercial **3 os** avaient à tort fait confiance à la direction avec **un chèque en blanc**. Cette posture a eu ses limites et devant une direction **qui a clivé les organisations syndicales** pour procéder à une consultation pour servair SA mais aussi ses filiales **Aujourd'hui le constat c'est que servair c'est à la fois !!!!!**



Mais de + c' est aussi



Mais ou le prix des billets marquait une certaine abordabilité →

Le système actuel proposé est coûteux, ne correspond pas à la typologie de servair et de ses salaries.

Des propositions financières de gestion à

Cout 49000€

De qui se moque t' on !!!!!!!

La CFDT l'a déjà dit c'est aux futurs secretaires de CE de déterminer leur politique sociale et non au CCE et pire encore à cette Direction.

Vote de cet accord « plus qu' équivoque »

Centres	Pour	contre	Abst*	Nppv (ne partipe pas au vote
Servair sa	5		2	1
Servair 1	5			3
Servair 2	4	3		
Servair siege	5			
Servair run	5			
Acna cdg	6		3	
Acna orly	5			
LAT	4			
MTQ	3			
OAT	6			
PAC NORD	7		1	1

Cfdt servair 1/cfdt servair sa/CFDT Groupe Air France-SPASAF - Le Dôme - Bât 6 – 5e ét.
6 rue de La Haye – BP 10908 Tremblay-en-France – 95731 ROISSY CDG Cédex
Tel : 01 41 56 04 83 Fax : 01 41 56 04 98 E-mail : filialessn2@orange.fr

PAC CENTRE	8			
PAC OUEST	6			
PA EST	6			
PASSERELLE CDG	2	3		
SORI	5			
SOGRI	2			



Ce qui vous attend en 2019

Attention aux mesures qui seront prises toutes professions confondues dans les centres pour exemple : contre les supersiveurs en augmentant les charges de travail et en les menaçant de sanctions, les planificateurs qui seront polyvalents au transport.

Cette situation nous l' avons déjà vécue par le passé et avons su y faire face ensemble

Le passé rejoint le présent :Il ya beaucoup de trop de « petits chefs encadrants insipides » **incapables de valoriser leur personnel** mais aux ordre de Direction locale et centrale pour qui seule la courbe de productivé compte.



Lettre ouverte au Directeur Général Air France KLM

Monsieur Benjamin Smith

Monsieur le Directeur Général,

Nous sollicitons votre attention bienveillante sur les suites et conséquences de la vente de SERVAIR et de ses filiales, soient près de 9000 salariés.

L'ancienne équipe Dirigeante d'Air France KLM, pour passer son projet de vente de SERVAIR sans conflit, a utilisé le mensonge vis-à-vis des instances et structures pour endiguer cette vente par des propos comme tels «ne craignez rien, on ne descendra jamais en dessous de la barre des 50% » ; la résultante à ce jour, Air France et Gate Group sont à 50/50% + 1 action pour Air France.

Le Groupe Gate Groupe, est lui-même en mauvais santé économique du fait de l'achat d'une structure ventes à bord, au niveau européen.

Que dire du groupe HNA dont, les innombrables achats de sociétés ont conduit à un passif de plus de 50 millions d'euros, d'ailleurs comme l'a dit votre prédécesseur Monsieur Janaillac, quand ce même HNA voulait acheter des parts d'Air France, ce qui lui a été refusé légitimement «du fait de fonds dans des paradis fiscaux connus ou inconnus».

La situation de HNA peut être lourde de conséquences pour SERVAIR et ses filiales :

- Le blocage de fonds aux USA, le refus par la Commission de Bruxelles, la COB suisse, et d'Airbus qui bloque des livraisons d'avions pour de multiples interrogations sur la provenance de ses fonds, etc …

L'entreprise SERVAIR, créée en 1974, a connu un développement exponentiel avec une myriade de filiales au niveau mondial, principalement des Commissariats hôteliers, dont l'image, la qualité de service et de ses chefs, est une légende au niveau mondial et son professionnalisme est connu et reconnu.

La valeur ajoutée de cette entreprise travaillant pour sa société-mère Air France, entreprise dominante, depuis plus de 40 ans avec ses 9000 salariés est réelle. Pour notre organisation, cette vente est un véritable et odieux mépris pour ses salariés qui ont contribué à la construction de cette entreprise et à l'image d'Air France.

Notre organisation syndicale, soucieuse des 9000 salariés en matière d'emplois directs et un bon tiers en emplois indirects, voient leur avenir assombri par des méthodes inacceptables : un Plan de Départs Volontaires inconsidéré, uniquement pour le Siège SERVAIR, excluant ainsi 3 autres établissements de ce PDV.

De nombreux salariés, source du savoir, ont quitté l'entreprise et sont partis alors qu'ils étaient justement censés transmettre leur savoir. Cela fait du reste partie du contrat de vente à Gate Group, tout cela par le laisser-faire des dirigeants actuels.

Pour la CFDT, cette vente du Commissariat est un non-sens et une faute grave de gestion stratégique d'un groupe que nous ne pourrons aucunement valider sous quelque forme que ce soit.

Notre organisation syndicale vous saisit en tant que nouveau Directeur Général d'Air France KLM et du groupe pour lequel logiquement SERVAIR fait partie jusqu'à la fin de l'année 2018.

Notre organisation syndicale sollicite un rendez-vous afin de pouvoir vous exposer un certain nombre d'arguments économiques et sociaux.

Recevez, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération

Les Représentants CFDT SERVAIR et ses Filiales



#222441362

Retrouvez nous sur WWW.cfdtservair.fr

Cfdt servair 1/cfdt servair sa/CFDT Groupe Air France-SPASAF - Le Dôme - Bât 6 – 5e ét.
6 rue de La Haye – BP 10908 Tremblay-en-France – 95731 ROISSY CDG Cédex
Tel : 01 41 56 04 83 Fax : 01 41 56 04 98 E-mail : filialessn2@orange.fr